



Retrait de permit pour conduite avec portable et alcoolémie

Par **garcia**, le **03/10/2012 à 11:09**

Bonjour,
je me suis fait retirer mon permit, je téléphoner en conduisant et me suis fait controler positive 0.64.

Il me rester 5 points et mon mit 8 points donc plus de permit; ma question et sur mon premier procès il se tromper de jour me sui fait arreter le 07/092012 a 23h20 ou j'ai signer il ont marquer le 08/09/2012 a 23h20 je voudrais savoir si cela et un vis de forme merci

Par **amajuris**, le **03/10/2012 à 11:45**

bjr,
à mon avis il s'agit d'une erreur matérielle qui ne remet pas en cause la réalité des infractions commises.
cdt

Par **garcia**, le **04/10/2012 à 16:07**

bjr mais pourtant un jeune que je connais a vu sa condanation effacer pour un vis de forme et alors qu'il était multi récidiviste?